



SECRETARIAT GENERAL

CENTRE DE COORDINATION
ET DE GESTION DES CRISES

**COMMUNIQUE N° 0009 DU COMITE INTERMINISTERIEL DE GESTION
DES CRISES ET CATASTROPHES**

Le CECOGEN informe l'opinion publique et les transporteurs qu'à compter de ce jour, un rationnement du ravitaillement des véhicules gros porteurs sera mis en place. Cette mesure limite le ravitaillement à 600 litres de gasoil par véhicule pour une durée de 72 heures. Ce rationnement sera géré via l'application mise en place par la DGCC.

Cette décision a été prise en accord avec les opérateurs pétroliers, à l'issue de la 17^{ème} réunion hebdomadaire qui s'est tenue ce jeudi 12 mars 2026, au Ministère de l'Industrie et du Commerce.

Le CECOGEN rassure la population que des efforts continus sont déployés pour assurer un approvisionnement correct du pays en hydrocarbures.

Bamako, le **13 MARS 2026**

Le Directeur du Centre,



Colonel Sapeur-pompier Issa Raoul Dana DABO

Chevalier de l'Ordre National

